

Article 31 du Règlement

• (1410)

[Traduction]

[Traduction]

LA PÊCHE AU SAUMON DE L'ATLANTIQUE

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, le processus de réforme constitutionnelle au Canada sera rendu de bien des façons et devra toujours faire appel aux meilleures intentions des divers groupes de notre société.

On l'a vu cet été au Nouveau-Brunswick où ceux qui s'intéressent au saumon de l'Atlantique se sont heurtés à la question cruciale de sa conservation.

Comme je l'ai mentionné hier, cette question est à l'origine de tensions et de conflits qui pourraient facilement donner lieu à l'affrontement et au chaos. Au lieu de cela, ils ont opté pour la consultation et la communication, faisant appel à toutes les parties concernées en quête d'une vision nouvelle dans ce dossier.

Le ministre a annoncé hier qu'une conférence sera convoquée afin de définir cette vision. J'aimerais rendre hommage à tous ceux—pêcheurs amateurs, pêcheurs professionnels, peuples autochtones et gouvernement—qui s'efforcent de résoudre cette question.

* * *

[Français]

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert): Monsieur le Président, les manigances du whip du gouvernement consistant à nommer sur le Comité législatif C-17 des députés conservateurs contre un contrôle des armes à feu ont été mises à jour hier. Monsieur le Président, ces députés ne représentent pas l'opinion de la majorité des Québécois qui demandent un contrôle plus sévère des armes à feu. Pourquoi alors persévérer dans cette attitude d'obstruction?

En effet, monsieur le Président, au lieu de tenter d'améliorer le projet de loi sur les armes à feu, tous les efforts de ces députés sont concentrés à l'affaiblir. Quand le gouvernement va-t-il comprendre que la population désire un contrôle des armes à feu? Et quand les députés conservateurs vont-ils enfin tenir compte de la population, qui demande ce contrôle des armes à feu?

LA JUSTICE

M. Garth Turner (Halton—Peel): Monsieur le Président, une jeune femme de 19 ans, originaire de Burlington en Ontario, a été assassinée il y a quelques semaines. Son corps a été retrouvé à quelques centaines de kilomètres de là, sur le bas-côté de l'autoroute 401.

Cette mort est d'autant plus tragique et cruelle qu'elle aurait pu être évitée si les lois canadiennes en matière de droit criminel étaient plus sévères.

Je prends la parole afin d'appuyer une pétition en faveur des parents de Nina DeVilliers, demandant que d'importants changements soient apportés au système judiciaire. Chacun de nous devrait l'avoir reçue.

Elle dit en gros:

La Chambre devrait savoir que les peines infligées dans les affaires criminelles ne reflètent pas vraiment l'horreur qu'inspire la violence à notre société et ne sont pas une mesure de dissuasion ou de protection efficace, le contrevenant n'étant pas mis à l'écart de la société.

Elle devrait savoir également que les lois régissant le système judiciaire au Canada doivent être révisées de façon à tenir compte des attitudes qui prévalaient.

Monsieur le Président, je signerai cette pétition par égard à une vie qui aurait pu être épargnée. J'adjure les autres députés d'en faire autant.

* * *

HAÏTI

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, nous devons absolument faire comprendre à la junte militaire en Haïti que nous ne reconnaitrons pas cet horrible coup d'État. Nous ne travaillerons pas avec elle, nous ne collaborerons pas avec elle.

Après une longue lutte, le peuple de Haïti avait enfin pu élire en février dernier son propre président qui depuis six mois s'efforçait d'établir la démocratie et la justice sociale dans ce malheureux pays.

Pas plus tard que la semaine dernière, il avait adressé aux Nations Unies un discours passionné dans lequel il décrivait les objectifs qu'il s'était fixés pour son pays et pour son peuple. Nous devons dire aux Tontons Macoutes que leur époque est révolue. Le peuple de Haïti et le monde en ont assez de leur tyrannie et de leur oppression.